

QUELLE EST LA DURÉE D'OCCUPATION ?

Moyennant une redevance mensuelle, la durée d'occupation ne peut excéder 30 mois.

QUELQUES CHIFFRES

Il existe 2 complexes :

TARAVAO

- 2 ateliers de 83,3 m² dédiés aux activités alimentaires
- 4 ateliers de 31 m²
- 8 ateliers de 25,7 m²

MOOREA

- 1 atelier de 83,3 m² dédiés aux activités alimentaires
- 1 atelier de 56,7 m² dédié aux activités alimentaires
- 4 ateliers de 31 m²
- 8 ateliers de 25,7 m²



CONTACTS CCISM

📍 **CCISM de Polynésie - Siège**
41, rue du Docteur Cassiau
BP 118 - 98713 Papeete Tahiti

📞 **Tél** (+689) 40 47 27 47
Fax (+689) 40 54 07 01
Mail entreprises@ccism.pf

🕒 **Horaires d'ouverture**
Du lundi au jeudi : 7h30 à 16h
Le vendredi : 7h30 à 15h

🌐 www.ccism.pf • @ccism.polynesie

Plus d'infos ici



Les Ateliers Relais,
un tremplin pour votre entreprise !



f in @
@ccism.polynesie

**VOUS ÊTES
À LA RECHERCHE D'UN
LOCAL POUR VOTRE
ACTIVITÉ ?**

**LES ATELIERS RELAIS,
UNE SOLUTION ADAPTÉE
POUR VOUS LANCER !**





QUEL EST L'OBJECTIF ?

L'objectif est de **minimiser vos frais d'installation**, vous permettant ainsi de lancer votre activité sereinement tout en recherchant un local définitif.

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN ATELIER RELAIS ?

Ce dispositif d'accompagnement public est **réservé aux petites et moyennes entreprises (PME) de production, de transformation ou de services en phase de création ou de développement** : travail du bois et des métaux, confection, services aux personnes et aux entreprises, activités agroalimentaires...

Les entreprises de négoce (achat-revente) et souhaitant faire du stockage ne pourront pas prétendre à un Atelier Relais.

COMMENT FAIRE POUR OBTENIR UN ATELIER RELAIS ?

Adressez-vous directement à la CCISM, un conseiller vous guidera dans le montage de votre projet d'installation et ainsi poser les bases de votre gestion et vous accompagner au quotidien.

QUI ATTRIBUE LES ATELIERS RELAIS ?

Une **commission d'attribution** composée du Ministère de l'économie (MEF), de la DGAE, des communes (MOOREA, TAIARAPU) et de la CCISM, se réunit pour sélectionner les candidats suivant la disponibilité des Ateliers Relais.

À COMBIEN S'ÉLÈVENT LES LOYERS ?

TARAVAO	Prix / m ²	1 000	1 000	900
	Surface en m ²	25,7 m ²	31 m ²	83,3 m ²
	Part facturée	Redevance mensuelle	Redevance mensuelle	Redevance mensuelle
1 ^{ère} année	50%	12 850	15 500	37 485
2 ^{ème} année	75%	19 275	23 250	56 228
6 derniers mois	100%	25 700	31 000	74 970

Il existe 14 ateliers : 2 ateliers de 83,3 m² dédiés à l'alimentaire • 4 ateliers de 31 m² • 8 ateliers de 25,7 m²
Ces tarifs intègrent les charges locatives et annexes (eau, déchets, gardiennage, entretien des parties communes)

MOOREA	Prix / m ²	1 200	1 200	1 100
	Surface en m ²	25,7 m ²	31 m ²	83,3 m ²
	Part facturée	Redevance mensuelle	Redevance mensuelle	Redevance mensuelle
1 ^{ère} année	50%	15 420	18 600	45 815
2 ^{ème} année	75%	23 130	27 900	68 723
6 derniers mois	100%	30 840	37 200	91 630

Il existe 14 ateliers : 1 atelier de 83,3 m² dédié à l'alimentaire • 1 atelier de 56,7 m² dédié à l'alimentaire • 4 ateliers de 31 m² • 8 ateliers de 25,7 m²
Ces tarifs intègrent les charges locatives et annexes (eau, déchets, gardiennage, entretien des parties communes)

AVERTISSEMENT

UN DÉPÔT DE GARANTIE DE 2 MOIS PLEINS (REDEVANCE MENSUELLE À 100% X 2) EST PAYABLE À L'ENTRÉE ET SERA RESTITUÉ EN SORTIE, SOUS CERTAINES CONDITIONS*

Exemple : pour un local de 25,7 m² sur le site de Taravao, la redevance mensuelle de base est de 25.700F CFP :

Dépôt de garantie (2 X 25 700)	51 400	*restituable après 30 mois sous conditions*
+ redevance du 1er mois	12 850	
Total à verser à l'entrée	64 250	

**absence de contentieux financier ou autre, absence de dégradation(s), respect de la durée d'occupation légale*